



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 12325

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur la pertinence de développer l'emploi « senior » afin de faire face à la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée. Le développement de l'artisanat est constant depuis de nombreuses années, et il pourrait encore davantage contribuer à la richesse nationale s'il n'était pas pénalisé par un manque cruel de main-d'oeuvre qualifiée. Par ailleurs, certaines entreprises n'hésitent pas à se séparer de leurs salariés les plus qualifiés lorsque ceux-ci approchent de l'âge de la retraite. Cette situation est pénalisante pour les comptes de la France, pour ceux de l'Assedic et pour l'équilibre des régimes de retraite. L'artisanat pourrait sans aucun doute intégrer ces forces vives expérimentées pour assurer son essor. Mais les charges sociales qui pèsent sur leurs salaires, et le niveau même de ces derniers, sont insupportables pour les petites entreprises artisanales. Il lui demande si elle n'entend pas, pour favoriser l'embauche des séniors dans les TPE et PME, exonérer leurs salaires des charges sociales patronales.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12325

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 décembre 2007, page 7588

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)